

## Bio.9 Réhabiliter la friche de l'ancienne STEP (Station d'épuration) Saint-Antoine

### Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-28

Secteurs concernés Forêt et espaces verts



Descriptif de l'action

En 2002, la station d'épuration des 5 ponts a été inaugurée à Cholet afin d'offrir une eau de qualité aux Choletais. L'ancien site de la STEP : l'usine de Saint-Antoine, est désormais une friche. Les cuves de l'ancienne station d'épuration Saint-Antoine servent à stocker de l'eau permettant d'arroser les espaces verts publics qui en ont besoin en période de restriction d'eau. Mais aujourd'hui, Cholet Agglomération souhaite faire de ce site abandonné un espace d'accueil pour la biodiversité et ainsi de le mettre en valeur. Le site étant pollué, il s'agira dans un premier temps de lancer une étude pour envisager la réhabilitation possible du site.

Cible(s)

Elus, agents, citoyens

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, des

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le SRADDET, le Schéma Régional Biodiversité, le SCoT et le PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Loi Climat et Résilience, Loi ZAN

### Evaluation initiale

Année de début	2027	Année d'échéance	2035	État	A venir
Thématische(s) concernée(s)					
Séquestration carbone - Adaptation -					
Degré de complexité : Technique	Elevé	Organisationnelle	Moyen	Financière	Moyen

### Acteurs

Porteur de l'action	Ville de Cholet, Cholet Agglomération
Typologie de porteur	Commune
Personne référente	Chef de service Etudes Paysagères
Rôle de l'EPCI	Porteur
Service concerné	Direction Parcs Jardins Paysage,
Élu référent	Adjointe au maire en charge des espaces verts

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) (Technique) - Bureau d'étude (Technique) - LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) (Technique)

### Moyens nécessaires

Investissements	30000 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0,1 etp
Subventions					

Moyens matériels

### Calendriers et commentaires

Calendrier

Non connu à ce jour

Commentaire

### Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Etat de l'avancement de la réhabilitation de la friche (%)